

## COMPTE RENDU DES DEMI-JOURNÉES DU 7 DÉCEMBRE 2016 ET DU 29 MARS 2017

Dans le cadre de la formation doctorale, il a paru intéressant de réfléchir à la question de l'identité numérique des doctorants et, de façon plus générale, à la manière de distinguer l'individu de ses travaux dans une durée incluant l'après-thèse. À cette fin, en 2016-2017, deux demi-journées d'étude ont été proposées aux doctorants de l'École doctorale d'histoire de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, ainsi qu'à un public de professionnels de l'information et à tout autre doctorant ou chercheur intéressé. Elles ont été organisées en partenariat avec l'Unité régionale de formation à l'information scientifique et technique (URFIST) de Paris, le Service commun de la documentation de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, l'équipe des Publications de la Sorbonne, avec la participation du Pôle Informatique de recherche et d'enseignement en histoire (PIREH), et le concours de la Bibliothèque interuniversitaire de la Sorbonne (BIS).

La première demi-journée avait pour titre « **Être visible sur internet : quels outils pour quels buts ?** » (7 décembre 2016) et la seconde « **Déposer, publier, éditer, diffuser : comment faire connaître ses recherches ?** » (29 mars 2017)<sup>1</sup> ; ainsi sont distingués, d'une part, l'exercice auquel se prête tout doctorant ou chercheur – se présenter – et, d'autre part, la démarche qui consiste à « donner à lire ou ne pas lire » sa production.

### I. « Être visible sur internet : quels outils pour quels buts ? »

**Aline Bouchard** (URFIST de Paris) a, sous le titre « Pourquoi être visible sur internet ? », présenté les objectifs de cette journée. Aline Bouchard a rappelé l'importance d'être lu, connu, reconnu, en un temps où les postes se raréfient – *Publish or Perish? Be visible or Vanish?* –, de la nécessité d'être visible, de montrer ce sur quoi on travaille ; d'exposer ses compétences (gérer un blog : communication scientifique, organisation de colloques ou de journées d'études, publications...). L'identité numérique doit être valorisante et complète. Comme pour le chercheur, il est difficile pour le doctorant de savoir comment être visible sur internet et de se créer une véritable identité numérique professionnelle, contrôlée (importance de garder le contrôle sur ses données) face à la multiplication des outils et services disponibles. Pour le doctorant, il est en outre un autre enjeu, celui d'échanger avec les pairs pour sortir de l'isolement de la thèse et commencer à mener des travaux collectifs<sup>2</sup>.

La demi-journée proposée a été construite en souhaitant alterner présentations théoriques, retours d'expérience de jeunes chercheurs et échanges. Il s'est agi de donner aux doctorants quelques pistes, quelques conseils susceptibles de les aider à établir leur

---

<sup>1</sup> Programmes disponibles sur le site de l'école doctorale d'Histoire de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne : <https://www.univ-paris1.fr/ecoles-doctorales/ed-histoire/formations/> et l'URFIST de Paris : <https://sygefor.reseau-urfist.fr/#!/training/6481/6860> et <https://sygefor.reseau-urfist.fr/#!/training/6733/7204>.

<sup>2</sup> Aline Bouchard est familière de ces questions puisqu'elle dispense une formation sur l'identité numérique du chercheur ; le support de ladite formation est en ligne : <http://urfist.enc-sorbonne.fr/ressources/traitement-de-linformation/etre-visible-sur-internet-lidentite-numerique-du-chercheur>.

« profil » de manière positive et valorisante, en fonction des moyens et des buts de chacun.

- **Aurélié Bachet** (Direction partenariat entreprises et insertion professionnelle - Paris 1 Panthéon-Sorbonne) a l'expérience de la « détresse » ressentie par le doctorant en sciences humaines au moment où, au sortir de sa thèse, il doit rédiger un CV et, surtout, un CV efficace (voire adapté à une offre). Son service accueille les étudiants en formation s'ils le souhaitent, voire pourrait organiser une séance spécialement dédiée aux doctorants en histoire (ce que nous gardons en mémoire). Le principal conseil donné par Aurélié Bachet est d'anticiper : dès le commencement (ou presque) de ses études, l'étudiant doit envisager le fait que sa formation pourrait le conduire vers des univers professionnels dont il ignore tout ou presque. Le conseil réside dans l'apprentissage d'un langage intelligible au profane ; il faut oublier le vocabulaire de la thèse, de la spécialité et savoir se présenter de façon avenante, savoir après soutenance se traduire en métadonnées, en un mot savoir « se vendre ». Alors est-il important d'apprendre à valoriser sa formation, les compétences acquises et à rédiger un CV en ligne performant : un outil de communication à construire à partir de son bilan pour en faire une carte de visite. Aurélié Bachet a souligné également l'importance du réseau, à l'échelle nationale et internationale.

Pour mieux comprendre les contraintes qui pèsent sur les jeunes docteurs, consulter le site de [l'association Bernard Gregory \(ABG\)](#) qui, bien qu'elle soit plus spécifiquement dédiée aux sciences « dures », renseigne sur les tendances actuelles qui visent à favoriser le rapprochement entre les mondes économique et académique.

- **Marc-Olivier Lagadic** (DSIUN université Paris 1 Panthéon-Sorbonne), « Les outils institutionnels de Paris 1 ».

**RESEAU PRO**

**theses.fr** 10955 thèses pour université paris 1

**HAL** Archives Ouvertes

**TEL** Archives Ouvertes

**UNIVERSITÉ PARIS 1 PANTHÉON SORBONNE**

Le portail archives ouvertes HAL de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

Pensez à accepter Affichage thèse public sur le formulaire de départ.

**Prochaines soutenances de thèse**

<p>Le 07/12/16 à 14:00</p> <p><b>Stratégies économiques et sociales des chasseurs-marins de Patagonie: Archéologie des sites anciens du détroit de Magellan et des mers intérieures (Chili)</b></p> <p>par SAN ROMÁN MANUEL</p> <p>Directeur de thèse: LEGOUTIL DOMINIQUE</p> <p>Lieu: SALLE DUROSSELLE - GALERIE J.B. DUJAS - 14 rue Cujas - 75005 Paris</p>	<p>Le 07/12/16 à 14:00</p> <p><b>Le contrat de transport maritime de marchandises à l'épreuve du droit commun des contrats</b></p> <p>par WALIAT HERVE</p> <p>Directeur de thèse: DELEBRÈQUE PHILIPPE</p> <p>Lieu: Salle 1, Panthéon</p>	<p>Le 07/12/16 à 14:00</p> <p><b>La sécurité alimentaire dans les pays en développement: cas de la Tunisie</b></p> <p>par BEN NASR MAOUCIA</p> <p>Directeur de thèse: HERRERA REMY</p> <p>Lieu: MSE 106, boulevard de l'Hôpital 75013 Paris Salle de</p>
<p>Le 07/12/16 à 9:00</p> <p><b>Les colonies de l'industrie en Algérie. Histoire et patrimoine de la cité minière de Blac-Saf (Mokta-El-Hadid, XIXe-XXe siècle)</b></p> <p>par RAHMON MOHAMMED</p> <p>Directeur de thèse: GABOON ANNE-FRANCOISE</p> <p>Lieu: CENTRE MALHER - BIBLIOTHEQUE - SALLE S05 - 9 Rue Malher - 75004 Paris</p>	<p>Le 07/12/16 à 10:30</p> <p><b>Consumer behavior, household production and shadow prices: applications to the allocation of time and to social interactions</b></p> <p>par ALPHEAN ANIL</p> <p>Directeur de thèse: GARDIES FRANCOIS</p> <p>Lieu: MSE 106, boulevard de</p>	

**Si ATER, pensez à vous mettre en liste rouge sur compte doctorant. Activer votre compte sur RéseauPro. Expiration page perso : fin du statut de doctorant, règle actuellement en place : fin décembre**

Marc-Olivier Lagadic a présenté (voir l'image ci-dessus), l'ensemble des bases de données qui recensent le doctorant de son inscription en thèse à l'après-thèse : de la théorie à la pratique, la chose est plus compliquée, pour plusieurs raisons. La plus importante est que s'il est, en théorie, possible de mettre en réseau les diverses bases, concrètement ce n'est pas à ce jour réalisable, en l'absence d'interopérabilité des données. L'université Paris 1 élabore également un annuaire, mais il est difficile pour le doctorant d'y développer une identité numérique stable, car selon son statut, contractuel ou simple étudiant, le service proposé est différent. Par ailleurs, il importe qu'il figure au sein de son laboratoire où, la plupart du temps, il lui est demandé de remplir une fiche de renseignements. Enfin, après la soutenance, il peut, dans le meilleur des cas, continuer de figurer sur le site de son laboratoire, mais l'université n'a pas encore envisagé concrètement le projet de se doter d'un annuaire de ses docteurs. Pour l'heure, le jeune docteur doit apprendre à se rendre visible par ses propres moyens la plupart du temps.

Lors de la préparation de cette demi-journée, **deux jeunes docteurs** ont été sollicités précisément pour tenir ce rôle, celui du « jeune docteur » accoutumé à jongler avec les contraintes d'identités numériques multiples. **Harmony Dewez**, docteur en histoire médiévale de l'université Paris 1 et actuellement post-doc à l'université de Namur, a choisi « Un jeune chercheur face à l'étoilement des outils : retour d'expérience » et **Noemi Rubello**, docteur en histoire moderne de l'université de Ferrare, actuellement en poste à l'école doctorale d'histoire de Paris 1, a opté pour « L'impossible invisibilité d'un jeune chercheur ». Le titre de cette dernière peut au premier abord surprendre, en une époque où chacun semble ne rêver que d'être « vu », mais Noemi Rubello ayant décidé de ne pas poursuivre une carrière scientifique de chercheur s'est étonnée du nombre d'occurrences et de la résistance de sa présence sur internet, en qualité de scientifique justement. Pour les doctorants, cela peut être rassurant de constater que Google, notamment, conserve la mémoire de leurs travaux. Si Noemi Rubello signale ses travaux sur [Academia.edu](http://Academia.edu), si durant sa thèse et l'immédiate après-thèse elle s'est souciee d'être connue du réseau italien [Storia moderna. Risorse online per la storia moderna](http://Storia moderna. Risorse online per la storia moderna), elle a fait une incursion sur [LinkedIn](http://LinkedIn) pour chercher du travail, mais n'est présente sur aucun réseau social et souhaite garder une identité numérique modeste, en un mot, être peu visible. Harmony Dewez qui connaît le purgatoire de tous ceux qui, après une thèse, souhaitent poursuivre leur carrière dans le monde la recherche a un tout autre point de vue et nous prenons la liberté de reproduire ci-après une grande partie du texte de sa communication, tant nous considérons que les questions qu'elle se pose, les choix qu'elle fait peuvent être utiles aux doctorants.

### **Garder une identité visible et lisible sur le web : retour d'expérience**

[...] on se rend vraiment compte de l'importance de la visibilité sur internet, lorsque l'on a à y chercher des gens... Par exemple, pour organiser des journées d'études, pour se renseigner sur l'un ou l'autre collègue, quel que soit son statut, dont on nous a parlé.

Les informations que l'on recherche alors pour identifier l'historien par rapport à son cadre institutionnel sont toujours les mêmes : est-ce que cette personne fait toujours partie du milieu académique ? Quelle est son université ou son institution de

rattachement? Quel est le statut de l'historien au sein de cette institution, est-ce un membre permanent, un contractuel, un membre associé qui est dans l'enseignement secondaire ? Ce sont des informations importantes pour anticiper des collaborations éventuelles.

On se demande ensuite quels sont ses thèmes de recherche, ses publications. Et on se rend en fait compte que, dans beaucoup de cas, ces informations ne sont pas très lisibles. Combien de fois j'ai cherché des historiens sur internet, et rencontré des écueils et des divergences énormes entre les profils ! [...] pour certains, sur la page personnelle, les thèmes de recherche peuvent être très vagues, et on ne sait pas quels sont vraiment les dossiers en cours ; pour d'autres, on trouve plusieurs pages personnelles d'université et l'on ne sait pas laquelle est la plus récente ; ou on a beau chercher, impossible de dire quel est vraiment leur statut ou leur affiliation actuelle ; pour d'autres encore leur nom trop commun est noyé dans une masse d'homonymes ou aucune page institutionnelle ou autre n'apparaît clairement. Parfois, c'est simplement la photo qui manque, et l'on est frustré de ne pas pouvoir vérifier que la personne que l'on a rencontrée est bien celle à laquelle on pense...

Je crois qu'aujourd'hui, pour participer pleinement à la recherche, surtout si l'on veut avoir une dimension un peu internationale, il est indispensable d'avoir quelques informations bien identifiables sur internet. Mais ce n'est pas tout d'être visible, il faut surtout être lisible, c'est-à-dire que les informations les plus pertinentes apparaissent clairement, et montrer dans la mesure du possible un profil de qualité et, le plus important, que ce profil soit régulièrement actualisé, ce qui au fond demande un travail régulier, surtout si on n'utilise pas beaucoup internet d'un point de vue académique.

Mon expérience, je l'avoue, est un peu brouillonne – je ne suis pas sur Twitter et j'ai aussi choisi de ne pas accepter de collègues sur Facebook, même lorsque ce sont de vrais amis, pour préserver ma sphère privée. Personnellement, c'est aussi une stratégie pour éviter de trop me disperser. En revanche, je veux que grâce à internet, ceux qui veulent savoir qui je suis aient un accès immédiat aux informations les plus pertinentes et les plus récentes. [...] c'est encore un *work in progress*. Je vais vous présenter quelques réflexions issues de ma pratique.

## **I. Être visible**

Quelles sont les informations les plus importantes ? Les gens doivent savoir :

- qui on est ;
- d'où on vient ;
- ce qu'on fait, a fait, fera ;

Le plus important, c'est d'avoir des informations :

- à jour ;
- clairement identifiables.

**Qui on est** : à quelle institution on appartient, avec quel statut. Je trouve que c'est important d'avoir une photo en ligne, classique, pas trop fantasque.

**D'où on vient** : avoir un CV en ligne, ce qui implique de le mettre à jour de temps en temps, et aussi d'intégrer la date à laquelle le CV a été fait, par exemple dans le titre du fichier ou dans l'en-tête du document.

**Ce qu'on fait, a fait, fera** : c'est l'actualité des publications et des interventions, et pour cela, il faut se servir d'une page institutionnelle ou de type Academia.

**Pour se rendre compte de l'image que l'on donne**, une seule solution : se googler, et voir ce qui ne va pas.

– Est-ce que votre profil s'affiche directement en première page ? => C'est parfois un

problème de nom trop commun – les anglo-saxons, par exemple, qui sont souvent confrontés à des problèmes d'homonymie, ont l'habitude d'ajouter leur deuxième ou troisième prénom pour être trouvable plus facilement. [...]

– Est-ce que certaines informations peuvent porter à confusion ? => Par exemple, un site de laboratoire avait mis mon courriel, qui était un très vieux courriel que je n'utilisais plus. [...]

– Est-ce que votre affiliation actuelle est bien mise en valeur ? => Si non, veillez à bien mettre en avant votre statut actuel. Le profil institutionnel est important : il faut vraiment vérifier que les anciennes pages institutionnelles soient supprimées ou bien identifiables comme telles. [...]

=> c'est un problème qui vient du fait que vous n'êtes pas toujours maître de toutes les informations qui circulent sur internet, et que des pages une fois créées restent souvent en ligne des années et des années après qu'elles soient devenues obsolètes.

### **Il faut donc reprendre le contrôle de son profil internet.**

Pour ça, il faut donc faire le choix d'au moins un affichage. Les choix possibles sont :

– les pages institutionnelles, *i.e.* de votre université de rattachement. Inconvénient : certains sites sont très bien faits, d'autres beaucoup moins : on est donc en partie dépendants de l'institution. Par exemple, à l'université de Namur, le site est clair, on peut mettre plein de choses en ligne. On doit d'ailleurs rentrer tout son CV en ligne. Le problème, c'est que ce sont des formulaires de saisie assez contraignants, cela prend un temps considérable, et lorsqu'on n'est en poste que pour une année, par exemple, dans le cas d'un ATER, on ne se dit pas nécessairement qu'on va remplir toute sa page, même si en fait cela pourrait être utile. Mais je pense qu'il faut absolument valoriser sa [page institutionnelle](#), car c'est celle qui sert souvent de référence. [...]

– Ensuite, il y a Academia, dont je parlerai un peu après.

– Mais il existe une troisième solution, qui est de créer son propre site web. Je le recommanderais tout particulièrement pour ceux qui veulent avoir une dimension en Humanités numériques, cela paraît indispensable.

## **II. Academia**

Ma propre expérience concerne surtout [Academia](#). [...] Academia a l'avantage que, lorsque l'on change de statut, Academia reste, il suffit de faire une petite modification, mais on n'a pas besoin de refaire tout son profil à chaque fois qu'on change de contrat ou d'université.

Vous connaissez tous Academia, mais je trouve que l'une des choses importantes que je n'ai pas suffisamment fait ces dernières années, c'est d'attacher des fichiers à mon profil, pour rendre plus accessibles des extraits de mon travail [... comme on n'a] pas le droit de mettre en ligne des articles publiés, je renvoie vers l'ouvrage grâce à des liens [...]. J'avoue que ce qui m'a le plus motivée pour améliorer mon profil en ligne, c'est de voir les statistiques de fréquentation d'Academia (*analytics*) : à chaque candidature, et à chaque communication dans un colloque, on voit les pics de fréquentation de la page. Cela permet de voir l'importance de cette visibilité.

## **II. Les réseaux sociaux**

La dernière question que j'aimerais aborder, c'est celle des réseaux sociaux [...]. Personnellement, je trouve qu'internet doit être un lieu d'affichage de ce que l'on fait, et que c'est ça le plus important. C'est une façon assez passive d'apparaître sur internet. Il y

a une façon plus active d'être visible sur internet, c'est à travers la participation à des sites en ligne, à Twitter, Facebook, etc. Mais là, c'est une question de choix et de caractère. Personnellement, ce n'est pas le mien. Je ne veux pas être sur Twitter, et j'ai choisi [de borner Facebook à ma sphère privée].

Je suis consciente que je passe probablement à côté de certaines choses [... mais] je trouve qu'être trop actif sur les réseaux est parfois un peu fatigant [...] et le côté auto-promotion peut vite devenir lourd et désagréable [...].

**Conclusion :**

Réfléchir à cette journée m'a permis de repenser mon profil sur internet. Je n'ai pas encore eu le temps de tout reprendre, mais je me rends vraiment compte de l'importance d'une bonne vitrine, avec :

- des informations hiérarchisées ;
- à jour ;
- claires ;
- à la fois en français et en anglais ;
- photo sérieuse – pas une photo de *serial killer* – pas non plus une photo de vacances ;
- une affiliation explicite ;
- des liens vers des documents et articles et travaux divers.

## Échanger et partager à l'heure numérique

### - Sébastien Barret (IRHT), « Entre outil de veille et outil de partage : Twitter »

Sébastien Barret a fait part de son expérience de Twitter, en qualité de chercheur. Il a été recruté, en 2008 au CNRS, comme spécialiste de la diplomatie et, dès 2010, a utilisé ce réseau social pour exercer la veille dans son domaine ([https://twitter.com/Dr\\_Mellifluus](https://twitter.com/Dr_Mellifluus)) ; notamment pour se tenir au courant des parutions, éditions ou autres « nouveautés »... Plus récemment, il l'utilise pour participer à des conférences à distance ou pour diffuser ce qui est dit à celles auxquelles il assiste. Son usage pragmatique dessine une identité numérique presque exclusivement professionnelle.

### - Caroline Muller (université de Reims Champagne Ardenne), « Le blog ou le plaisir de la recherche »

Caroline Muller a ouvert son carnet de recherche, *Acquis de conscience* (<http://consciences.hypotheses.org/>), en 2012. Aujourd'hui, celui-ci attire près de 2 000 visiteurs par mois et compte une centaine de billets publiés. À la base de la création de ce carnet, on trouve l'envie de rompre la solitude et l'isolement du travail de recherche. Caroline Muller a conçu son carnet comme un lieu de synthèse de l'activité doctorale en général. Elle communique autour de son carnet sur les réseaux sociaux et elle a fait de son blog une carte de visite interactive. Les carnets Hypothèses sont très bien référencés et donnent à voir le travail de recherche en train de se faire. Caroline Muller a opté pour des billets courts, lisibles en deux à trois minutes et ainsi reprend l'idée de « communication décentrée » de Marin Dacos : les billets sont commentés sur les réseaux sociaux plus que sur le carnet lui-même.

**- Sterenn Le Maguer (université Paris 1 Panthéon-Sorbonne), « S'inscrire au sein de communautés professionnelles : blogs et associations scientifiques »**

Au commencement, Sterenn Le Maguer s'est posé une question : comment valoriser un travail de terrain de quatre mois au sultanat d'Oman ? Il en a résulté, en 2012, la création du carnet de recherche *L'encens et la myrrhe* (<http://eem.hypotheses.org/>) pour relayer ses travaux de terrain. Puis les objectifs du carnet ont évolué : les recherches doctorales y sont relatées et des comptes rendus d'exposition publiés (depuis l'été 2016, le carnet est associé à une page Facebook pour toucher un public plus large). En parallèle, est créé, en 2012 également, un carnet *Diwan* (<http://diwan.hypotheses.org/>). Prolongement de l'association *Dîwân*, créée en 1998, il a pour objectif de réunir les doctorants français travaillant sur l'Islam médiéval (organisation de rencontres scientifiques annuelles). L'association s'était d'abord dotée d'un site internet en 2003. Désormais, le carnet est actuellement alimenté par dix membres de l'association. Sterenn Le Maguer note que le carnet de recherche est un plus pour la qualification scientifique (notamment par le CNU).

**- Céline Barthonnat (École nationale des chartes), « Valoriser ses travaux sur le web tout en gardant le contrôle : du bon usage des réseaux sociaux académiques »**

Céline Barthonnat a dressé un rapide panorama de la présence académique que les réseaux sociaux : 71 % des chercheurs français étaient présents sur les réseaux sociaux, en 2014, d'après l'enquête du consortium Couperin (Consortium unifié des établissements universitaires et de recherche pour l'accès aux publications numériques). Les réseaux sociaux les plus utilisés sont « grand public » : Facebook, LinkedIn, Twitter, etc. Les jeunes chercheurs sont davantage présents sur les réseaux sociaux académiques/réseaux sociaux de la recherche (RSDR). Ils y trouvent un moyen de promouvoir leurs recherches et d'accroître la visibilité de leurs travaux. Créé en 2008, Academia.edu est un réseau social américain destiné aux chercheurs. En décembre 2016, le site comptait plus de 45,5 millions d'utilisateurs enregistrés et près de 17 millions de documents déposés. Céline Barthonnat invite à la prudence : il n'existe pas de référentiel sur Academia.edu (pas de contrôle des données renseignées). Pour exemple, lorsque l'on cherche l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne (recherche effectuée le 3 déc. 2016) : la recherche « Panthéon-Sorbonne » renvoie cinq résultats : on privilégiera l'affiliation « Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne ». Il est utile de rappeler les bonnes pratiques : indiquer son nom véritable (pour être facilement « cherchable »), sa photo si on le souhaite, cibler ses intérêts (pas trop nombreux), veiller à choisir avec soin son affiliation (qui détermine son url de profil), ajouter un lien vers son CV sur HAL ou sur la page perso de son laboratoire et ne jamais mettre ses productions (seulement un lien vers HAL) car Academia s'attribue une licence de réexploitation extrêmement large (voir les conditions d'utilisation). En résumé, Academia, en tant que plateforme de dépôt de publications, ne présente pas les garanties, en termes d'accès, de droits et de pérennité, des dépôts d'archives ouvertes (pas d'archivage pérenne mais une simple mise en ligne de documents). En termes d'archivage, pour tout ce qui concerne les manuscrits scientifiques, HAL propose de meilleures garanties de dépôt que les RSDR.

## II. « Déposer, publier, éditer, diffuser : comment faire connaître ses recherches ? »

Alicia León y Barella (université Paris 1 Panthéon-Sorbonne) a, en guise d'introduction, rappelé les objectifs de la séance, à savoir de poursuivre la réflexion amorcée sur la question de la « visibilité », cette fois sur le versant éditorial et, pour ce faire, d'aborder les différents modes de publication scientifique. Le choix a été fait de juxtaposer présentations théoriques, retours d'expérience et échanges, espérant ainsi donner aux doctorants quelques repères et conseils utiles pour aborder, si ce n'est comprendre, plus sereinement le paysage éditorial actuel, entre « papier » et numérique, monde académique et « grand public ».

Le premier volet des interventions est intitulé « **Diffuser ses travaux en ligne, du texte aux données** », auquel aurait pu être ajouté comme sous-titre : « La thèse dans tous ses états », permettant alors de faire sentir ce que nous avons perçu à l'écoute des intervenants, combien il est d'étapes, de productions dans ce que nous dénommons singulièrement la thèse.

- **Isabelle Le Bescond**, du Service commun de la documentation (SCD), a retracé le circuit de la thèse à Paris 1. Souvent confrontée aux questions anxieuses des doctorants (par exemple, existe-t-il une feuille de style commune aux thèses de Paris 1 ? La réponse est non), elle précise que ses collègues et elle-même travaillent à préciser les modalités en actualisant la page sur site de l'université dédiée à ces questions : <https://www.univ-paris1.fr/bibliotheques/nos-services/deposer-une-these/>. Les informations en ligne sont à lire attentivement, car les choses essentielles y figurent.

Quelques rappels réglementaires des obligations légales des docteurs<sup>3</sup> :

- Le dépôt de la thèse sur support électronique auprès de la bibliothèque conditionne la soutenance et l'obtention du diplôme ;
- Le signalement de la thèse (sur theses.fr et sur le Sudoc) ;
- La diffusion de la thèse, « sauf si la thèse présente un caractère de confidentialité avéré ». Le doctorant peut choisir les modalités de diffusion :
  - en libre accès sur internet (la thèse sera accessible sur TEL thèses-en-lignes <https://tel.archives-ouvertes.fr/>), immédiatement après la soutenance ou après une date d'embargo fixée par le doctorant.
  - en accès réservé, dans l'enceinte des bibliothèques de Paris 1
- La version déposée est archivée au Cines (Centre informatique national de l'enseignement supérieur), aussi est-il tout à fait indispensable de ne pas tarder à reporter les corrections demandées par le jury, et de façon générale de veiller à ce que la version déposée soit propre. La version d'archivage officielle peut différer de la version dont vous avez autorisé la diffusion.

---

<sup>3</sup> Cf. l'[Arrêté du 25 mai 2016 fixant le cadre national de la formation et les modalités conduisant à la délivrance du diplôme national de doctorat](#).



Enfin, il ne faut pas hésiter à se faire aider et conseiller auprès du personnel du SCD pour la rédaction du résumé de thèse (en anglais également) et le choix des mots-clés.

### Synthèse du circuit de la thèse pour un doctorant en histoire à Paris 1

	Service concerné	Circuit	Conseils
Thèse en cours	Service des thèses de sciences humaines	Inscription administrative du doctorant dans le logiciel de la scolarité (Apogée)	Voir : <a href="https://www.univ-paris1.fr/recherche/doctorat/ecoles-doctorales-et-services-des-theses/les-services-des-theses/sciences-humaines/">https://www.univ-paris1.fr/recherche/doctorat/ecoles-doctorales-et-services-des-theses/les-services-des-theses/sciences-humaines/</a>
	Service des thèses de sciences humaines et bibliothèque universitaire	La thèse est signalée « en préparation » sur theses.fr	Vérifier l'exactitude des données ; le cas échéant, cliquer sur « Signaler une erreur »
Thèse finalisée – avant la soutenance	Service des thèses de sciences humaines	8 semaines avant la soutenance <b>au plus tard</b> , le doctorant dépose auprès de Madame Ouahiba Djerai au secrétariat des thèses une version électronique de sa thèse (format PDF), accompagné du <a href="#">bordereau d'enregistrement et l'autorisation de diffusion</a> où il indique résumé, mots clés et modalités de diffusion (libre accès en ligne, accès intranet ou embargo).	Pour toutes les modalités pratiques, consulter <a href="https://www.univ-paris1.fr/bibliotheques/nos-services/deposer-une-these/">https://www.univ-paris1.fr/bibliotheques/nos-services/deposer-une-these/</a>
<b>Soutenance</b>			
Thèse finalisée – après la soutenance	Bibliothèque universitaire	Une fois soutenue, la thèse est traitée par la bibliothèque et signalée comme soutenue dans Theses.fr. Le fichier est archivé et diffusé en ligne à partir de Theses.fr et de HAL/TEL si le docteur autorise la diffusion. Dans le cas contraire, il sera consultable sur l'Intranet sécurisé à la bibliothèque.	
		Si le jury demande des corrections, le doctorant doit effectuer ces corrections dans un délai de 3 mois après soutenance et déposer le fichier de cette version corrigée qui constitue la version validée par le jury.	Ne pas attendre la fin du délai de 3 mois pour effectuer cette démarche
		La thèse est signalée dans le SUDOC, avec un lien vers la version en ligne de la thèse (accès libre ou intranet)	
		Une version pérenne de la thèse électronique est archivée au CINES	

- **Lola Zappara** travaille à l'Institut d'histoire et de philosophie des sciences et des techniques (IHPST) et guide ses collègues dans les arcanes de [HAL](#) : « L'archive ouverte

pluridisciplinaire Hal est destinée au dépôt et à la diffusion d'articles scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, et de thèses, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés. » Son laboratoire a fait le choix de verser toutes les publications de ses chercheurs sur la plate-forme à des fins d'archivage, bien entendu, mais aussi par commodité, puisque cette dernière permet des exports dans différents formats utiles pour nourrir les demandes officielles lors des rapports HCERES, pour exemple. Lola Zappara a tout d'abord rappelé le contexte de l'*Open Access*, à savoir la loi n° 2016-1321 du 7 octobre 2016 pour une [République numérique](#) : l'obligation qui est faite de donner libre accès à tout écrit scientifique issu d'une activité de recherche financée au moins pour moitié par des dotations de l'État et publié dans un périodique paraissant au moins une fois par an. En sciences humaines, l'embargo que peut demander un éditeur ne doit pas excéder 12 mois ; Lola Zappara précise que contrairement aux « bruits qui courent », les éditeurs sont désormais pour 40 % d'entre eux favorables à la libre diffusion de la version éditeur sur HAL. Enfin, elle met en garde, comme cela avait déjà été dit lors de la demi-journée de décembre, contre la diffusion *via* Academia, par exemple, société commerciale privée qui s'attribue une licence sur les contenus déposés. HAL est site d'archivage, pérenne et officiel qui protège les chercheurs, quel que soit leur statut : son usage n'est cependant pas toujours si intuitif que cela, mais la communauté par ses retours peut contribuer à l'améliorer.

- **Léo Dumont et Octave Julien**, tous deux enseignants en « histoire et informatique » au sein du PIREH, sont intervenus en qualité, l'un de doctorant, l'autre de jeune docteur. Leur double compétence, à savoir être capable d'enseigner les méthodes et les outils dont l'historien dispose (et ceux qu'il construit) dans le cadre de ses recherches et les mettre en pratique, les tester dans le travail de la thèse, explique qu'ils attachent tout autant d'importance à la publication des données de la recherche qu'à la mise en synthèse que constitue le manuscrit de la thèse communément : les annexes compulsées avec attention lors des soutenances sont souvent contraintes par le format du volume papier, et pourtant, tout autant que dans les notes, c'est entre leurs lignes que l'on peut évaluer la solidité de la méthode mise en œuvre. C'est toute la question de la place intellectuelle qui est faite aux enjeux de la « preuve » : le périmètre de cette séance n'a pas permis de la discuter vraiment, mais grâce à Octave Julien et Léo Dumont, elle a du moins été posée. Octave Julien a présenté la base de données des manuscrits qui a servi de support à son travail *Circulation, diffusion et mélange des textes vernaculaires à travers les recueils et manuscrits français et anglais à la fin du Moyen Âge* ; en corollaire il a exposé les différents formats de bases de données disponibles. Il a exprimé également le souhait que cette base hébergée sur un site personnel (<http://octavejulien.fr/>) soit signalée sur le site de son laboratoire, ce qui ne devrait pas poser problème mais repose la question du statut du jeune docteur au sein de notre établissement, comme celui du devenir du travail de thèse. Octave Julien considère cette base comme le socle de recherches futures : cette publication relève alors moins de l'« archivage » ou de la « mise à disposition d'un travail achevé » que de la « mise en ligne » d'un *work in progress* ; ce qui intéresse sans doute de nombreux doctorants mais implique de considérer et de réfléchir à la « vie de la

thèse après la thèse ». Léo Dumont, quant à lui, a déposé le sujet de thèse intitulé « *Le combattant de l'ordre : construction et soubassements d'une figure politique, des Journées de juin au Second Empire*. Pour sa part ; il a choisi d'éditer une partie de ses sources au format XML, s'autorisant ainsi à voir une édition en ligne de son corpus, tout en se réservant la possibilité de fouiller ses textes au gré des balises renseignées : le site pourra (ou pas) être donné à voir au moment de la soutenance mais Léo Dumont, par ce biais, avance de concert travail éditorial et travail d'analyse<sup>4</sup>. Et ce d'autant plus que le langage XML, dans la grammaire TEI, est celui utilisé par les presses universitaires publiques, ainsi que pour la mise en ligne sur les grandes plateformes numériques (OpenEdition Books, Revues.org, Cairn.info)

Ce premier volet d'intervention a montré combien il est important d'être attentif aux procédures et aux étapes de confection, de dépôt comme d'archivage de la thèse. Habituellement, il est convenu de penser à l'édition papier lorsque l'on parle d'éditer sa thèse : les intervenants nous ont montré combien il est de publications (voire d'éditions) avant cela et combien il faut être conscient que chaque version peut être lue et que cela peut ne pas être celle que l'on préférerait soumettre à lecture.

Le second point abordé a été celui qui constitue souvent la première expérience éditoriale du doctorant, la rédaction d'un article : « **Publier un article dans une revue** ».

- **Catherine Kikuchi**, jeune docteur de la thèse *Venise et le monde du livre (1469-1530)* a rappelé l'histoire de Questes qui est d'abord une association interuniversitaire de jeunes chercheurs médiévistes, créée en 2001, par des doctorants de la Sorbonne de Paris IV ; elle bénéficie toujours du soutien de Paris-Sorbonne. Un séminaire de recherche mensuel, organisé et animé par les doctorants, réunit autour d'un thème commun des communications issues de disciplines diverses, et permet de discuter de ces différentes perspectives ; tous les deux ans une journée d'étude internationale est organisée. La publication de la revue du même nom est le moteur, le cœur de l'association et le travail éditorial est fermement structuré par un bureau composé d'une présidente et des vice-présidentes, d'un secrétaire, d'un trésorier, des responsables de la revue papier, d'une webmestre et des responsables de la revue électronique. Deux à trois thèmes sont choisis chaque année et pris en charge par quelques personnes qui organisent les séances en veillant à respecter l'optique pluridisciplinaire. Charge à eux de diffuser l'appel à contribution (sur Fabula, Calenda, le réseau des médiévistes belges, Apahau et les différentes *mailing list*), de sélectionner les communications (critères de qualité, de pertinence par rapport au thème, et d'âge - jeunesse de rigueur !) et enfin l'animation des séances. Puis, la publication s'enclenche, et les responsables de thèmes doivent écrire une introduction, une conclusion et une courte bibliographie, trouver un chercheur, chevronné cette fois, pour préfacer le numéro et enfin ils relisent et effectuent le travail

<sup>4</sup> Il signale que le PIREH, en collaboration avec le Groupe de recherche en histoire des sociabilités (GRHS de l'université du Québec à Montréal) et l'Institut d'études avancées de Paris, organise une semaine de formation doctorale consacrée à l'usage des bases de données en histoire, du 22 au 26 mai 2017 à Paris. [Les inscriptions sont ouvertes aux étudiants en doctorat de l'université Paris 1.](#)

éditorial, sur le fond et la forme ; un an et demi s'écoule entre la dernière séance du séminaire et la publication finale. Ainsi les doctorants peuvent-ils acquérir des savoir-faire *via* une expérience éditoriale pourrait-on dire « totale ».

Sur la question des supports : l'impression du bulletin papier est prise en charge par la reprographie de Paris-Sorbonne, grâce au soutien de l'école doctorale Mondes antiques et médiévaux. C'est une impression livret assez simple, couverture couleur, intérieur en noir et blanc. 400 exemplaires sont ensuite envoyés à des enseignants de l'université et des chercheurs en France, en Europe et dans le monde. La mise en ligne sur [Revue.org](http://Revue.org) (qui a succédé à un carnet [Hypotheses](http://Hypotheses) n'abritant que des comptes rendus), n'a pas freiné ce goût pour l'exemplaire nommément adressé (d'où le maintien de la version papier pour l'instant), toutefois elle a considérablement augmenté l'audience de la revue. Ce passage au numérique a été un gros chantier, cependant le dossier pour être accepté sur la plateforme a été facile à monter et l'équipe de [Revue.org](http://Revue.org) a su aider dans la maîtrise du logiciel de publication en ligne Lodel ; Catherine Kikuchi a évoqué une collaboration agréable et réussie. Le principal gain au-delà de l'ouverture à un public plus large est la souplesse : moins de contrainte quant à la taille des articles et des numéros (des articles peuvent être uniquement disponibles en version électronique ; l'édition de numéros « hors-série » ou encore de « varia » est facilitée). Dans l'idéal, *Questes* souhaiterait publier, comme l'y incite l'*Open Access*, des articles non francophones, mais, pour l'heure, il est de problèmes éditoriaux évidents... comme le coût des traductions. L'association s'est dotée d'un Facebook et d'un compte Twitter gérés par quatre doctorants. Par ailleurs, un partenariat avec le musée de Cluny est en cours pour une série de conférences et, comme l'a conclu Catherine Kikuchi, la diffusion *via* les revues imprimées comme électroniques n'est finalement qu'un volet dans les activités de diffusion de la recherche que les jeunes chercheurs peuvent rendre diverses, innovantes, valorisantes et valorisées !

- **Camille Lefebvre**, docteur et jeune chercheuse au CNRS, a reçu commande d'une présentation intitulée « Qu'est-ce qu'une revue scientifique ? ». Elle a complété l'exposé de Catherine Kikuchi par le récit de son expérience au sein d'un comité éditorial d'une revue vénérable, fondée par Marc Bloch et Lucien Febvre, les [Annales. Histoire, sciences sociales](http://Annales.Histoire.sciences.sociales). Mais avant cela, elle a retrouvé dans l'aventure de *Questes* celle qu'elle a vécue (et vit) avec l'équipe de la revue [Afriques. Débats, méthodes et terrains d'histoire](http://Afriques.Debats.methodes.terrains.dhistoire) dont bien des membres ont été doctorants inventifs au Centre d'études des mondes africains (CeMAF) devenu [Institut des mondes africains \(IMAF\)](http://Institut.des.mondes.africains). *Afriques* est une « revue internationale d'histoire des mondes africains, qui privilégie les époques antérieures au XIX<sup>e</sup> siècle, en dialogue avec d'autres disciplines comme l'archéologie, la philologie, l'anthropologie ou la linguistique ». Elle est soutenue par le CeMAF et éditée sur [Revue.org](http://Revue.org) ; contrairement à *Questes*, elle accueille dans ses pages des chercheurs appartenant à une fourchette d'âge plus étendue ; en revanche, l'organisation du travail éditorial est également bien rodé (voir les « Recommandations aux auteurs » sur <http://afriques.revues.org/558>). Alors que *Questes* pense à abandonner l'édition papier, *Afriques* songe à éditer une version imprimée : peut-être faut-il lire dans ces hésitations le sentiment d'insécurité qui résulte des orientations changeantes des politiques de la recherche et invite à la prudence - multiplier les supports par souci d'être conservé ! Sur

la fonctionnement des *Annales*, Camille Lefebvre a surtout insisté sur la rigueur du travail éditorial (tous les membres du comité éditorial lisent et relisent les propositions et en discutent) et sur l'ouverture d'esprit qui règne en son sein : ce n'est pas parce que l'on est jeune que l'on ne peut pas voir un article, un thème, accepté par les *Annales* ; le comité de rédaction compte d'ailleurs parmi ses membres de jeunes docteurs dont le domaine de spécialité a paru devoir être représenté pour asseoir plus largement les intérêts scientifiques de la revue et leur âge n'a pas été un motif de refus. Ce recours à des spécialistes, parfois au-delà du comité, est indispensable, l'équipe des *Annales* veille à ce que le propos soit original. En revanche, un article excellent peut être également refusé au motif qu'il ne répond pas à la thématique ou au format de la revue. Camille Lefebvre a donné pour premier conseil de consulter la revue afin d'en comprendre l'esprit, la liste des membres du comité de rédaction et/ou scientifique, voire de demander l'avis de l'un d'eux avant de soumettre un projet, enfin de prendre connaissance des normes éditoriales : il s'agit en quelque sorte d'une rencontre entre un texte, un auteur et une revue (ici, il faut imaginer une équipe au travail, un collectif). Aux *Annales*, un texte peut être refusé, accepté mais avec modifications ou encore devoir être retravaillé et resoumis au comité de rédaction... « Qu'est-ce qu'un article scientifique ? » : c'est un article relu par les pairs, passé à la moulinette du savoir-faire des équipes éditoriales, en un mot fruit d'une collaboration scientifique et en aucun cas un isolat, comme on pourrait le penser en consultant un page individuelle sur Academia par exemple. Nous n'avons pas eu le temps d'aborder la question de la lecture d'un texte dans le contexte d'un numéro thématique, en regard des autres articles qui le composent, mais elle apparaissait en filigrane des communications de Catherine Kikuchi et Camille Lefebvre.

Cette demi-journée s'est achevée avec une table ronde intitulée « **Identifier son public, choisir le canal d'édition adapté** », à laquelle trois intervenants, Véronique Sales (Éditions Vendémiaire), Audrey Orillard (Publications de la Sorbonne) et William Blanc (*Images & histoire médiévale*) ont participé et répondu aux questions de deux discutantes : Camille Lefebvre, déjà présentée, et Élisabeth Schmit, doctorante à Paris 1. Tous avaient reçu avant la rencontre une « feuille de route », reproduite ci-après qui leur a permis d'orienter leur présentation :

Le premier volet de la table ronde a pour objectif de **renseigner sur le panorama de l'édition offert aux chercheurs en sciences humaines et aux historiens en particulier** :

- comment se distinguent les maisons d'édition les unes des autres ?
- quels sont les éléments qui définissent l'identité de chacune ?
- quelles sont les différences les plus manifestes entre les maisons universitaires et les autres éditeurs ?
- quels sont les modèles économiques existants et co-existants ?

Le second volet est destiné à **donner quelques clés pour accéder à l'édition de ses travaux** :

- comment se faire publier ?
- comment choisir son éditeur et comment les éditeurs choisissent-ils les auteurs (avec pour corollaire les étapes et les critères de la sélection) ?
- qui en définitive décide de publier : un comité, un responsable de collection, etc. ?
- comment se passe la sélection des auteurs (étapes, critères, responsable ?).

Le troisième et dernier volet souhaite aborder la question du **choix éditorial selon les modes de diffusion et selon le type de la publication** :

- pense-t-on édition de la même façon selon que l'on veuille publier un article, un ouvrage ou tout autre « texte » ?
- peut-on supposer qu'il existe une véritable concurrence entre les supports d'édition comme de diffusion (notamment autour de la question de l'open access) ou peut-on envisager la question sous le prisme de la complémentarité ?
- à quoi sert un éditeur : le circuit éditorial n'est-il que contraintes ou apporte-t-il une véritable plus-value ?
- Vulgariser, « être lu », trouver « son public » ou des publics, quelles sont les écritures (écriture/réécriture) que ces objectifs sous-tendent ?

- **Véronique Sales**, auteure et éditrice, nous a raconté comment après avoir travaillé au magazine *L'Histoire*, puis dans une grande maison d'édition, elle décide de fonder, en 2010, les Éditions Vendémiaire afin d'avoir la liberté d'éditer des livres d'histoire et de sciences humaines pour un public de non spécialistes « à rebours d'une production solennelle et savante », comme il est écrit dans la savoureuse profession de foi desdites éditions : <http://www.editions-vendemiaire.com/> ; des livres à moindre tirage dont la diffusion est pensée pour atteindre un équilibre économique (à 800 à 1000 exemplaires à raison de 25 à 30 ouvrages par an, « la maison tient »). Elle a donc fait le choix de vulgariser le savoir scientifique et ce choix implique que les auteurs qui lui soumettent un ouvrage se soient, comme l'avait déjà souligné Camille Lefebvre à propos des revues, soucieux d'explorer le catalogue de la maison d'édition pour mieux appréhender la ligne éditoriale. Véronique Sales invite l'auteur à se poser les questions suivantes : « Pour qui ai-je écrit ? », « à qui est-ce que je m'adresse ? » et se demande elle-même : « Qu'entend-on par public élargi ? » Avec un peu d'ironie, elle évoque l'existence d'un public moyen *a contrario* d'un supposé « grand public », souvent invoqué mais aux contours bien flous, un lecteur moyen qui serait, selon les études faites à ce propos, un homme d'âge « moyen » (45 ans environ), d'un niveau culturel honorable et disposant de moyens financiers confortables... Véronique Sales s'amuse gentiment des oracles qui savent si bien tirer le portrait du lecteur moyen ; mais elle est toutefois très sceptique sur la possibilité de toucher un « public » auquel l'auteur et l'éditeur n'auraient pas réfléchi auparavant : lorsqu'on écrit, on s'adresse à quelqu'un ; quelqu'un que l'on se représente. Les Éditions Vendémiaire éditent des ouvrages qui, pour 70 % d'entre eux, répondent à des commandes (à ses débuts 90 %), 30 % étant des propositions spontanées de manuscrits. Véronique Sales déconseille aux auteurs potentiels de proposer un manuscrit à plusieurs éditeurs en même temps : l'édition est un petit monde, et il est fâcheux pour l'éditeur, alors qu'il accepte un manuscrit sur lequel il a déjà travaillé, d'apprendre que le manuscrit est déjà pris ailleurs... Car si l'édition de vulgarisation est plus légère au lecteur, elle n'en demande pas moins de travail éditorial tant sur la forme que sur le fond (les notes ne sont pas bannies...).

- **Audrey Orillard**, docteur en histoire et éditrice aux Publications de la Sorbonne (prochainement Éditions de la Sorbonne), a présenté « notre » maison d'édition, celle où paraît la collection *Hypothèses* de l'école doctorale d'histoire et nombre d'ouvrages d'historiens maison. Elle nous est mieux connue et, pour cette raison, nous renvoyons pour les détails au [site](#). Il est plus intéressant, nous semble-t-il, de noter combien Audrey

Orillard a tenu à souligner une évolution amorcée depuis quelques deux années déjà vers une ouverture à un espace éditorial très au-delà de la « maison » justement ; le changement de nom est en ceci révélateur d'une volonté politique de changer la perception qu'un lectorat avisé pouvait avoir des « presses universitaires » à l'ancienne, à savoir la publication de thèses indigestes. Si « éditer des thèses » est toujours une des missions revendiquées, Camille Lefebvre qui en a fait l'expérience, comme Julie Verlaine<sup>5</sup>, peuvent témoigner combien l'édition d'une thèse signifie s'astreindre à un nouveau travail d'écriture, à la confection d'un ouvrage qui achevé a peu de rapport avec le manuscrit conservé et diffusé. Le travail éditorial, comme les processus éditoriaux (passage des manuscrits par le comité éditorial) sont les mêmes que dans les maisons d'édition privées. Le catalogue, qui donnait la part belle aux historiens, est plus ouvert aux autres disciplines des sciences humaines. De nouvelles collections voient également le jour, collections qui trouvent un public élargi. La diffusion importe, bien évidemment ; la présence sur [OpenEdition Books](#) est encore récente mais l'offre va s'étoffer et la librairie rue Saint-Jacques est l'occasion de rencontrer tant un lecteur spécialiste qu'un lecteur « de passage ».

- William Blanc est l'un des deux rédacteurs responsables de [Histoire & images médiévales](#), premier magazine en ligne consacré à la période médiévale, depuis 2012. Il est également coauteur ou auteur de trois livres : *Le Roi Arthur. Un mythe contemporain* (Libertalia, 2016), *Charles Martel et la bataille de Poitiers, de l'Histoire au mythe identitaire* (Libertalia, 2015, avec Christophe Naudin) et *Les historiens de garde* (Inculte, 2013, avec Aurore Chéry et Christophe Naudin). Nous prenons la liberté de citer ces titres car ils témoignent de l'engagement de William Blanc dans les débats contemporains sur le récit historique et sur sa ténacité à faire partager sa passion pour l'histoire médiévale. Précisons toutefois qu'il poursuit des recherches dans le cadre du Groupe d'anthropologie historique de l'Occident médiéval ([GAHOM](#), EHESS/CNRS) et est l'un des fondateurs de « [Bobines et parchemins](#) », festival du film médiéval auquel participe nombre de doctorants du Laboratoire de médiévistique occidentale de Paris ([Lamop](#), université Paris 1/CNRS) notamment. Il est intervenu dans cette journée davantage en qualité d'auteur que d'éditeur, même s'il a précisé que les colonnes de *Histoire & images médiévales* sont largement ouvertes aux doctorants qui souhaitent avec des mots accessibles parler de leur sujet de recherche, et pas exclusivement. Au commencement, il a précisé que lorsqu'on souhaite publier un ouvrage, il faut exiger un contrat d'éditeur et négocier le prix dudit ouvrage si l'on veut que le volume soit accessible à une bourse modeste ; il ne s'agit pas de s'enrichir (un auteur ne gagne pas sa vie grâce à ses livres), mais qu'on puisse acheter le livre. Une fois publié, le travail ne s'arrête pas là, il faut faire le tour des libraires et proposer des présentations publiques, en un mot assurer sa « publicité » ; généralement, les libraires sont accueillants et, en tant qu'auteur publié, il y a toute légitimité à les solliciter. Internet et les réseaux sociaux sont également des moyens à utiliser pour faire connaître et donner envie de lire, surtout auprès des jeunes ; toutefois William Blanc ne vise pas un « public moyen », il vise tous les publics sans *a priori*.

---

<sup>5</sup> Séance des Boudoirs de l'Historien(ne) du 8 décembre 2015 : « Éditer, publier, archiver et diffuser la recherche scientifique », compte rendu sur <http://urfist.enc.sorbonne.fr/veille-et-recherche/ateliers/les-boudoirs-de-lhistorienne/seance-du-8-decembre-2015-editer-publier-a>

La plupart des questions posées par Camille Lefebvre et Élisabeth Schmit ont déjà été synthétisées dans le résumé dédié à chaque intervenant. Une question récurrente est toutefois revenue autour de la question de la publication de la thèse qui soucie en premier lieu les doctorants. Un ouvrage aux éditions Vendémiaire compte en moyenne 800 000 signes, une longueur équivalente pour une thèse éditée par exemple aux Publications de la Sorbonne, soit le tiers environ d'une thèse brute. À moins de débiter sa thèse en plusieurs ouvrages (le découpage en parties peut éventuellement s'y prêter, même si cette solution n'est pas idéale), le doctorant qui souhaite l'éditer doit parfois trouver des financements (lors de la soutenance, le jury peut recommander la publication, c'est une recommandation utile auprès des éditeurs scientifiques) ; il doit également comprendre qu'il va devoir écrire un nouvel ouvrage et non réécrire un texte qui demanderait peu de modifications... Faut-il penser à cela lors de la rédaction ? Camille Lefebvre - qui n'avait pas suivi elle-même cet avis - le conseille toutefois... ce serait une sorte de préparation « psychologique ». Fréquemment, l'édition intervient longtemps après la soutenance et l'envie de s'y remettre est alors souvent faible, mais si l'on veut être lu, faire connaître son travail, il faut en passer par là. On retrouve alors dans la suite de la thèse même la notion de *work in progress* déjà évoquée à propos de la base de données mise en ligne par Octave Julien. Christine Ducourtieux (école doctorale d'histoire) souligne ce point, puisque cette journée pose sans cesse la question du moment où il est propice d'arrêter un travail, sous quelle forme ou format, et à quelles fins : signalement, archivage, étape de travail (*versioning*), conservation, diffusion, publication, édition pour un jury, un éditeur (lequel), etc. Se pose également la question, tout à fait centrale, du lectorat qui conditionne les écritures. Enseigner, c'est « vulgariser », disait Christelle Loubet lors d'une journée Ménéstrel<sup>6</sup>, nos intervenants doutent que tous les enseignants en soient persuadés, William Blanc croit à l'accroche, au vocabulaire de « tout le monde » alors que Christine Ducourtieux plaide pour les « gros mots », les mots des spécialités à faire connaître tels que « codicologie », « paléographie »...

Cette demi-journée, comme celle qui l'a précédée, n'a apporté aucune solution clé en main, mais en revanche a montré combien il était fructueux de faire se rencontrer, travailler ensemble des professionnels de l'information, des personnels de la recherche, des enseignants, des éditeurs, des chercheurs et, surtout, des doctorants ou jeunes docteurs qui expriment leurs besoins. À considérer le nouveau contexte de la thèse, il faut former les doctorants aux écritures de tout type qui leur sont demandées : mot-clé, résumé, texte pour le comité de suivi, article, thèse et annexes ; et, enfin, écrits qui sauraient trouver non pas un mais des publics.

---

<sup>6</sup> Christelle BALOUZAT-LOUBET, « Vulgariser et médiatiser, la grande peur des médiévistes ? », dans *Le Moyen Âge dans les (nouveaux) médias. Quelle place pour les médiévistes ?*, Liège, Université de Liège, vendredi 7 octobre 2016 (Journée organisée à l'initiative du Réseau des médiévistes belges de langue française – FNRS), Ménéstrel : [http://www.menestrel.fr/IMG/pdf/christelle\\_balouzat\\_loubet.pdf](http://www.menestrel.fr/IMG/pdf/christelle_balouzat_loubet.pdf).